

Compte-rendu du Conseil de l'école Paul Bert 9 novembre 2010

Etaient présents:

- Mme Griveau, directrice
- Mme Daël, Maire adjoint aux affaires scolaires
- M. Tampon-Lajarriette, adjoint à l'urbanisme

Absent et excusé : M Rabaux, Inspecteur de l'Education Nationale

- L'équipe enseignante : Mme Baussac, Mme Bernasconi, Mme Daniel-Morlet, Mme Deiller, Mme Delesque, Mme Delfosse, Mme Francisco, Mme Giraud, Mme Hallet, Mme Liva, Mme Martin, Mme Méricourt, Mme Moussette, Mme Orluc, Mme Peluau, Mme Sabatier, Mme Thomé, M. Waczecka
Mme Kotewicz absente excusée
Pour le réseau d'aide : Mme Thévenot
- Les parents d'élèves délégués :
Pour la FCPE : Mme Vanel, Mme Bruyère, Mme Commo, Mme Arzoumanian, Mme Crépin-Sautrec, Mme Baudienville, Mme Muscat-Bastian, Mme Stoll, M. Figard, M. Jallais.
Pour la PEEP : Mme Bullier, Mme Van Eeckhoven, Mme Koenig, Mme Landais
Pour la CAAPE : Mme Poncet, Mme Madé-Vankai, Mme Amar, Mme Aligner, Mme Métadier, Mme Wehrlé, Mme Frapard, Mme de Grandmaison, Mme Gidon, M. Gernez
- Invité : M Giraud référent périscolaire

1. Nouvelle école

Premières impressions : à l'exception de quelques problèmes (parking, eau dans la cour ...), l'équipe enseignante et les enfants sont globalement ravis de l'emménagement dans la nouvelle école. C'est un très beau bâtiment et un bel outil de travail.

Informations fournies par M. Tampon-Lajarriette, Maire adjoint chargé de l'urbanisme et du patrimoine municipal.

Parking

Le parking sous l'école est en cours d'ouverture. Afin d'éviter les allers et venues pendant la journée scolaire, ce sera un parking privé.

33 places sont réservées au groupe scolaire. La distribution de bips aux enseignants est en cours contre une caution encaissée de 80€ par bip.

40 autres places seront affectées aux riverains qui en ont fait la demande.

Les parents sont invités à utiliser le parking public à l'extérieur derrière le Monoprix qui restera disponible pendant environ 18 mois. Enfin M. Tampon-Lajarriette demande aux parents de ne pas stationner sur la place réservée au bus même à l'heure de la sortie des

classes pour ne pas obliger les enseignants à faire descendre les enfants sur la rue. Il tolère que les parents stationnent sur la place livraison le long de l'école à l'heure des sorties de classe pour une période maximum de 15' le temps que l'environnement proche de l'école soit pleinement stabilisé.

Sécurité et aménagements aux abords de l'école

Un feu est en cours d'installation avenue Roger Salengro entre la Poste et le Monoprix. Sur cette même avenue des palissades seront installées le long de l'ancienne école Paul Bert pour isoler les travaux et pour sécuriser le passage du pédibus venant des Petits Bois et prévu sur ce trottoir.

Un passage protégé sera rapidement installé rue de la Bataille de Stalingrad en bas de la sente qui longe l'église.

Mme Griveau demande à ce que le passage protégé actuel rue de la Bataille de Stalingrad, en bas de la rue Albert 1^{er} soit décalé pour l'éloigner du virage.

La déchetterie mobile devrait être supprimée et transportée sur un autre site de Chaville en attendant qu'elle soit transférée définitivement à la déchetterie fixe, actuellement en construction, au carrefour des Bruyères à Sèvres.

Le 25 novembre 2010, Mme DAEL nous informe qu'à moyen terme, les services étudient le déplacement de la déchetterie mobile au fond de l'espace libéré par les boxes attenants au parvis de l'école élémentaire, qui seront détruits. Cela évitera qu'elle ne se situe sur le cheminement piétonnier des familles empruntant la sente de l'église. Les heures de livraison des camions qui approvisionnent le Monoprix ont été adaptées de sorte à ne pas avoir lieu aux heures d'entrée et de sortie de l'école. Toutefois, un camion n'a pas respecté ces horaires, M Tampon-Lajarriette reverra cela avec le directeur de Monoprix et indique qu'il faut lui signaler tout dysfonctionnement.

Un parent d'élève signale qu'il manque une personne (agent de sécurité ou animateur scolaire) pour faire traverser les enfants et le Pédibus au niveau du carrefour du Puits Sans Vin. La demande est faite de remédier d'urgence à ce manque.

La demande est faite de matérialiser la limite entre la rue et le parvis de l'école.

Hors réunion : des grosses pierres ont été installées, ce qui est compatible avec l'intervention des pompiers.

M. Tampon-Lajarriette accepte de faire matérialiser la sortie du parking sur le trottoir emprunté quotidiennement par les élèves et leurs frères ou sœurs plus jeunes. Des zébras seront marqués au sol devant l'entrée du parking.

Le demande est faite d'installer un panneau « Attention enfants » dans le rue Albert 1^{er}.et d'indiquer la présence de l'école à plusieurs endroits stratégiques (Albert 1^{er} et Stalingrad) afin d'alerter les automobilistes.

Cour de l'école

Pour remédier à la palissade trop ouverte le long de la rue des Blanchisseurs, une grille maillée accrochée aux barres des palissades et des plantations seront installées. Il est néanmoins demandé par Mme Griveau et par les associations de parents d'élèves de rehausser la palissade pour éviter toute intrusion et sortie d'élève. De plus, la faible hauteur de cette palissade rend impossible les jeux de ballons dans la cour. Le terrain de basket est pour le moment inutilisable. Un pare-ballon sera installé début 2011 côté rue de Stalingrad.

Il manque des porte-manteaux sous les préaux et des poubelles dans la cour.

Certains urinoirs des toilettes donnant sur la cour sont trop hauts. Seuls 3 urinoirs conviennent aux élèves les plus petits. L'équipe déplore que les élèves n'utilisent pas les chasses d'eau.

2. Réseau d'aide (RASED)

Mme Thévenot, rééducatrice- maître G, ainsi que Mme Goacolou psychologue scolaire interviennent à Paul Bert.

Mme Thévenot intervient ½ journée par semaine dans chacune des écoles de Chaville (hormis les Jacinthes où ce n'est pas nécessaire actuellement). Le rôle de la rééducatrice (Maître G) est de travailler sur les attitudes. Elle vient en aide, par le jeu, aux enfants dont l'attitude n'est pas compatible avec leur rôle d'élève. Elle accueille des enfants en aide individuelle ou en groupe. Actuellement, Mme Thévenot aide 4 enfants de Paul Bert. Sur l'année, son objectif est d'aider 12 élèves (sur 44 qui en auraient besoin, mais que Mme Thévenot seule ne peut pas aider).

Priorité est donnée au Cycle 2 (GS, CP, CE1)

Pour être complète, l'équipe RASED doit inclure un aide pédagogique (Maître E), dont le rôle est de travailler sur la stratégie de l'élève par rapport aux apprentissages. Pour l'instant, le poste est gelé par l'inspecteur d'académie, M. Rosselet.

L'an dernier, 20 élèves (par rapport à 30 demandes) ont été vus par la psychologue scolaire. 4 enfants totalement non francophones sont accueillis cette année à Paul Bert faute de place en CLIN (Classe pour les enfants non francophones) à Boulogne. Un poste de CLIN itinérant a été budgété par l'inspection académique mais à ce jour, le poste n'est pas pourvu. L'équipe enseignante gère et aide au mieux ces enfants. Mme Delesque les prend en charge en aide personnalisée.

L'Inspection a été sollicitée mais il n'y a pas de solution à ce jour.

Une classe CLIS de type 1 (Classe d'Inclusion Scolaire), prise en charge par M. Waczecka, enseignant nommé à titre provisoire, a été ouverte cette année à Paul Bert. Il s'agit d'une classe pour enfants ayant des déficiences mentales. Elle accueille actuellement 4 élèves par rapport à une capacité maximum de 12 élèves.

M. Waczecka était maître E à Meudon, l'an dernier. Il devrait suivre une formation en alternance au cours de l'année scolaire prochaine. Il est secondé par une AVS, Mme Monika Zagrodzka-Ferrat.

3. Temps périscolaire

Informations fournies par M. Giraud, référent périscolaire de l'école, dont les coordonnées seront fournies ultérieurement.

Nouveautés :

- Accueil du matin : accueil commun école maternelle – école élémentaire, dans le hall de la maternelle. Pas de problème. Il y a beaucoup de fratries.

Pour l'instant les élémentaires n'ont pas accès à la bibliothèque, tant que son installation n'est pas terminée.

- Cantine : 135 places - rotations tous les 15'. Les animateurs aident les plus petits pour charger les plateaux. Les enfants se servent en entrant les plats froids puis se déplacent pour aller chercher les plats chauds aux 2 points de chauffe. En moyenne, les enfants restent 35' à

table. Les animateurs contrôlent que les enfants se servent de chaque plat et boivent de l'eau. La taille des portions (toutes identiques) est parfois juste pour les plus gros appétits. Les enfants sont globalement satisfaits.

Les animateurs veillent à ce que les enfants se lavent les mains avant et après le repas.

La cantine accueille 90% des enfants et semble être au maximum de sa capacité. Ce qui est surprenant dans un établissement tout neuf.

L'eau d'une des deux fontaines a un goût chloré.

- Activités le midi : suite à l'emménagement dans la nouvelle école, les activités avaient été suspendues. Elles seront progressivement remises en place (sport, cirque notamment).

Lorsqu'il pleut, les enfants se regroupent sous les préaux ainsi que dans la salle polyvalente.

Les élèves ne pourront sans doute pas accéder à la bibliothèque, située au deuxième étage car ils ne doivent pas circuler librement dans les couloirs de l'établissement.

Des coins lecture seront en principe aménagés dans la salle polyvalente.

- Etudes dirigées : pour des raisons pédagogiques, les enseignants s'occupent des CP et des CM2. Les études se déroulent dans les salles de classes des élèves, sauf pour 2 CE2 qui sont regroupés.

4. Bilan de rentrée

La directrice et l'équipe enseignante sont heureuses (bien que fatiguées) de l'emménagement dans la nouvelle école. Tous se sont beaucoup investis dans le déménagement et l'emménagement et remercient les parents qui les ont aidés.

L'équipe enseignante est dynamique et motivée.

Il y a 400 enfants répartis dans 16 classes dont la classe de CLIS, quelques enfants doivent encore arriver. Les classes sont globalement chargées : CM2 à 31 et 32 élèves, CM1 à 27, CP à 26.

L'école a accueilli de nouveaux enseignants en CLIS, M. Waczecka, en CM1, Mmes Sabatier et Hallet et en CM2, Mmes Moussette et Bernert. Dans l'équipe deux postes sont occupés par des enseignantes à mi-temps et deux postes sont occupés par des enseignantes à trois quarts de temps. Les parents d'élèves leur souhaitent la bienvenue.

Mme Moulongo, EVS administrative, aide la directrice et l'équipe (20h par semaine). Son contrat s'achève en mars 2011.

Mme Garetta, AVS, est présente 3 demi-journées par semaine dans la classe de Mme Kotewicz

Mme Zagrodzka-Ferrat AVS est présente toute la semaine dans la classe de CLIS

Mme Mandart, ZIL rattachée à l'école.

Les enseignants recevront prochainement hors du temps scolaire une formation à l'utilisation des 6 tableaux numériques interactifs et au chariot numérique comportant 15 ordinateurs.

5. Projets

CP :

- poney en mai (5 x 2h) financé par la coopérative.
- musique. 3h par semaine pour les CP, le CP/CE1, 1 CM2 et la CLIS (choix de concentrer et de ne pas saupoudrer), avec Mme Diane Nicolas (du Conservatoire).
CP : Création musicale autour d'un conte. Pas de spectacle. CM2 : découverte des instruments par le corporel et l'écoute. .

Mme Griveau demande si l'école pourrait bénéficier à l'avenir de davantage d'heures pour élargir ce projet à d'autres classes intéressées. Il est rappelé que les conservatoires dépendent de GPSO.

- Sortie au musée du jouet pour 2 CP

CE1

- musée Maurice Denis à Saint Germain en Laye. 3 séances pour chaque classe.
Découverte + production.

CE2

- cycle de conférences au musée Maurice Denis. Histoire des arts avec un conférencier.
Etude de la technique picturale. Atelier création.
- Visite d'un musée sur la préhistoire
- 2 pièces de théâtre à l'Atrium

CM1 :

- classe de neige du 17 au 29 janvier 2011 à Saint-Jean de Sixt : ski et écriture (François Sautereau + 1 autre écrivain). 6 x 2h de ski. 6 séances d'écriture. Visite d'une ferme et de la maison du patrimoine. Idem années antérieures. Réunion d'information le 9 décembre.
- Sorties au musée d'Orsay et au musée Carnavalet

CM2

- palais de la découverte. Visite du planétarium + conférence par ½ groupes avec un astronome
- Visite du château de Versailles – exposition Versailles et les sciences
- Classe de Mme Baussac : projet « l'écolier de Paul Bert » depuis 100 ans. Avec le service des archives de Chaville Etude de cartes postales de Chaville du début du 20^{ème} siècle et de plans de l'ancienne école. Création d'un blog protégé qui devrait devenir un blog général pour l'école. Projet d'écriture : réalisation d'une nouvelle parlant d'un écolier de Paul Bert vers 1910.
- Projet danse à l'Atrium avec la compagnie Mobilis-Immobilis.
- Atelier cirque pour les CM1 et CM2.

Jeunes écrans chavillois : reconduction du projet avec un nouvel animateur, M. Albessard, travaillant précédemment à Vélizy

Cycle 2, à partir de janvier, 2 films : Peau d'âne et le bonhomme de neige.

Cycle 3, à partir d'avril, 3 films : chantons sous la pluie, Pierre et le loup et Rumba.

Travail en amont, visualisation du film et travail à postériori.

Il est demandé de pouvoir stocker les rollers à l'école. A ce jour, il n'y a pas de placard fermant à clé permettant de stocker ce type de matériel.

6. Langues vivantes (anglais, allemand et portugais)

-
- Une intervenante en anglais est présente dans certaines classes depuis début novembre jusqu'aux vacances de Pâques.
- Allemand (Mme Peluau) : 15 élèves dont 6 en cycle 2 et 9 en cycle 3 (2 en CE2, 6 en CM1 et 1 en CM2). Les cours ont commencé en même temps que l'arrivée de l'intervenante d'anglais.
 - Section Portugais (la section existe depuis 2007): 13 élèves 3h le mercredi matin pour les élèves de CE1(4) et CE2(3) + 3h le vendredi après-midi pour les élèves de CM1(2) et CM2(4)

7. Pont de l'Ascension (vendredi 3 juin)

L'ensemble du Conseil d'Ecole est favorable à travailler le mercredi 1^{er} juin pour libérer le vendredi 4 juin. Décision soumise pour approbation à la Mairie.

La décision est soumise pour approbation à la Mairie mais pour cela, il faut que toutes les écoles de Chaville acceptent cette proposition.

Les parents demandent aussi qu'à l'avenir, le jour de récupération ne soit pas un mercredi. Ils suggèrent qu'il soit pris sur le premier jour des vacances d'été.

8. Coopérative scolaire

Solde du compte de la coopérative scolaire : 13408,03€

Ce solde élevé sera utilisé pour des besoins liés au nouveau groupe scolaire et à du matériel audio-visuel et informatique : lecteurs CD, appareils photos, sono pour la salle polyvalente, logiciels ...

Compte-tenu du solde élevé, il a été demandé si la marge dégagée sur les ventes des photos scolaires pouvait être diminuée. Il a été demandé s'il était possible d'envisager que le choix du photographe scolaire puisse se faire par le biais d'une mise en concurrence.

Les parents d'élèves espèrent que cette trésorerie servira efficacement à l'aménagement de l'école et aux sorties et compte bien sur la directrice pour veiller à son bon emploi.

Pour chaque sortie ou intervention, le coût sera indiqué sur le cahier des enfants afin que chacun puisse prendre conscience du prix et de la participation de la coopérative.

9. Manifestations diverses

- Portes ouvertes : samedi matin 11 décembre de 9h à 11h
- Festival du Livre avant les vacances de Printemps
- Kermesse : vendredi 24 juin. Les enseignants organiseront la kermesse, mais il sera demandé que les stands soient intégralement tenus par les parents (une centaine de parents seraient nécessaires). Suite à la difficulté d'avoir des parents qui tiennent des stands, les inscriptions seront lancées en janvier et un bilan sera établi avant les vacances de Printemps pour décider ou non du maintien de la kermesse.

10. Informations de la Mairie

Informations fournies par Mme Daël, Maire adjointe aux affaires scolaires

Le Tremplin : il a démarré cette semaine avec 10 enfants et 10 bénévoles. Lundi, mardi et jeudi.

Pédibus : la ligne des Petits Bois traverse l'avenue Salengro au carrefour du Puits Sans Vin. Il est demandé à la Mairie d'avoir un ASVP ou un animateur à ce carrefour afin de sécuriser le passage des enfants.

Une vente du matériel résiduel des Pâquerettes et de Paul Bert aura lieu dans l'ancienne école Paul Bert en janvier (un inventaire du matériel est en cours et le déclassement du matériel sera entériné au cours du conseil municipal du 13 décembre). La mairie demande aux parents d'élèves de donner un coup de mains pour cette vente.

Une nouvelle journée de visite de l'ancienne école Paul Bert pour les anciens sera organisée prochainement. Elle est fixée au samedi 11 décembre à 14h30.

Fin de séance 21H45